

RESSOURCES HUMAINES - RHUM

Formation : Etudiant

Type de module : Tronc commun

Unité d'enseignement : Sciences de l'entreprise et management - 1

Semestre S6

Durée : 7 demi-journées

Crédits de l'UE : 4 ECTS

Crédits du module : 1,5 ECTS

Responsable : Caroline BOURCIER

Intervenants du module : Caroline BOURCIER

Modules Supméca prérequis recommandés :

Autres pré requis :

Objectif du module :

Maîtriser les notions fondamentales du management des hommes et des aspects juridiques qui encadrent les relations de travail.

Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :

Travail personnel : 6 h **Travaux dirigés :** 15 h **Travaux pratiques :** 4 h

Contrôle continu : 40 % **Evaluation terminale :** 60 % **Examens oraux :** 20 % **Examens écrits :** 80 %

Commentaire sur l'organisation pédagogique :

-

Références bibliographiques :

Droit du travail, droit vivant, Jean-Emmanuel RAY

L'essentiel du droit du travail, Dominique Grandguillot

Droit social DCG 3, Paulette Bauvert, Nicole Siret

Dernière mise à jour : 04/02/2022

Acquis de la formation visés par le module

Niveau d'acquisitions (1,2,3 ou 4)

Acquis 1 : Etre capable d identifier les droits et obligations nés d un contrat de travail

2 : *l élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes*

Acquis 2 : Etre capable d identifier et d expliquer la réglementation applicable une situation professionnelle donnée

2 : *l élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes*

Acquis 3 : Etre capable de construire une argumentation sur un thème d'actualité sociale

2 : *l élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes*

Acquis 4 : -

-

Tableau connaissances / acquis*	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
Sources du droit	++	++	+	
La vie du contrat de travail (naissance, exécution, rupture)	+++	++	+	
Négociation et représentation	+	+++	++	
Emploi, Formation, Rémunération	+++	++	++	
Santé, sécurité au travail	+	+++	++	
Notions de dommages, de responsabilité	+	+++	++	

*Niveau de maîtrise de la connaissance pour atteindre les objectifs de l'acquis : +++(total), ++(fort), + (partiel).

**Acquis visés par le module RHUM
au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)**

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en oeuvre	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.				
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.				
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.	X	X	X	
L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.		X	X	
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.	X	X	X	
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.			X	
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.	X	X	X	
La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.	X	X	X	
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.				
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.		X	X	
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.				